

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHÉCAIRE CONCOU

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat

V231NAT1020025

Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : 102 - 0430

Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

La conférence de Gaëtan Picon prononcée à Béthune le 19 janvier 1960 intervient au lendemain de la création du ministère de la Culture sous Charles de Gaulle, en 1959. Plus encore, le ministère s'inscrit dans la politique de la V^e République. En ce sens, André Malraux prône une démocratisation culturelle, c'est-à-dire, provoquer la rencontre des citoyens avec les œuvres du patrimoine français. Ainsi, la citation de Gaëtan Picon met l'accent sur l'intervention de l'Etat dans cette action de diffusion culturelle, en vue de promouvoir son accès et sa production. Cependant, cet interventionisme peut s'apparenter à un "dixième arbitraire", dans cette jeune République. Dans cette perspective, la diffusion culturelle orchestrée par l'Etat servirait l'idéologie politique de ce dernier. S'interroger sur ce point revient à se demander dans quelle mesure les politiques culturelles menées par l'Etat peuvent garantir la diversité culturelle ?

Tout d'abord, dans une volonté de garantir l'accès et la liberté de diffusion, l'Etat s'est attelé à mener, par le biais de ses institutions, une politique de démocratisation, puis de démocratie culturelles. Néanmoins, son action, sous couvert de liberté, semble instrumentaliser la culture, l'homogénéiser, pour en faire une arme de soft power. En tenant compte des divers aspects que regroupe la culture, il semble dès lors nécessaire de cultiver la diversité pour mieux diversifier la culture.

Dans Notions de philosophie, Denis Kambouchner rappelle que la

1. / 7...

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHÉCAIRE CONCOURS
Epreuve matière : COMPOSITION
N° Anonymat : V231NAT1020025 Nombre de pages : 8

culture, au sens anthropologique, recouvre l'ensemble des coutumes, rités, mais aussi les valeurs communes à un même groupe social. C'est dans cette volonté d'avoir une culture commune, qu'au lendemain de la Révolution française, la nationalisation des biens du clergé donne lieu aux premiers efforts de politique culturelle. Ainsi, dans Etat de la France et de la culture, Philippe Poirier explique que les saisies révolutionnaires donnent naissance aux musées, entre autres. Au moment de son discours en 1959, André Malraux rappelle la nécessité de l'Etat de provoquer la rencontre entre les Français et les œuvres d'art. Dès lors, les politiques culturelles qui s'opèrent, illustrent le rôle de l'Etat dans la culture. Par exemple, 8 maisons de la culture ouvriront en France, en vue de promouvoir l'accès à la culture. Cette démocratisation culturelle s'accompagne également d'un accent porté par le patrimoine, avec le développement de la protection et de la restauration de monuments, à l'image du Palais du facteur Cheval. Si les politiques culturelles s'inscrivent dans une démocratisation culturelle, Jean-François Sirinelli souligne dans Histoire culturelle de la France, un changement de paradigme : on parle davantage de démocratie culturelle.

La culture de tous, par tous et pour tous : les politiques culturelles œuvrent davantage pour une démocratie culturelle ; développer l'accès et la diffusion culturelle, tout en favorisant la création artistique. Ainsi, pour protéger la création artistique et ses auteurs, Jack Lang instaure la loi du prix fixe du livre en 1981. Plus encore, afin de promouvoir la diversité culturelle et son rayonnement national, des événements festifs, comme la Fête de la musique ou les Journées du Patrimoine voient le jour. Par ailleurs, les lieux de mémoire permettent aux citoyens de s'unir autour d'une culture nationale. Dans ce cadre, les institutions tiennent un rôle prépondérant pour l'application des politiques culturelles menées par l'Etat.

Les services déconcentrés de l'Etat, tels que les DRAC créés en 1997, permettent de veiller à une part à la bonne application des

politiques culturelles, tout œuvrant pour le développement de projets autour de l'accès à la culture. En outre, les lois de décentralisation ont participé à la diffusion culturelle en dotant les collectivités territoriales d'autonomie de gestion dans le développement de la culture. La décentralisation est ainsi essentielle dans la valorisation de la diversité culturelle, notamment en ce qui concerne le patrimoine local. C'est ainsi que l'on compte plus de 3000 musées en France. Par ailleurs, l'Etat est en mesure de contribuer à la diffusion culturelle par le biais de programmes ou de certifications en valorisant certaines pratiques culturelles. Par exemple, 6 centres de maiomeltes ont été labellisés en 2022, par Rima Abdul Malak. De plus, le programme du ministère de la Culture "Agri-Culture" met en avant la diversité culturelle des territoires ruraux.

Face à l'ensemble des politiques culturelles pilotées par l'Etat, pourtant, il convient de s'interroger sur la réelle diversité culturelle, qui sous-tend une liberté artistique. La culture institutionnelle telle que promise par l'Etat républicain, pour instrumentaliser sa diffusion dans un "discours arbitraire", vers des fins idéologiques.

Les diverses politiques culturelles menées à partir d'André Malraux ont développé une culture institutionnelle. À ce titre, la culture est diffusée par l'Etat, par le biais de ses institutions qui le servent. Ainsi, dans Etat culturel, Rauc Fumagalli dénonce l'institutionnalisation de la culture, qui s'homogénéise et devient une culture de masse. En outre, si la diffusion culturelle avait pour objectif de libérer l'accès aux œuvres, elle se soumet désormais à une société portée par la consommation. C'est ce que dénonce Hannah Arendt dans La crise de la culture. Selon elle, le risque de pousser la culture comme un produit de consommation provoque une rupture avec la culture faite de traditions. En outre, une culture servie à la société de consommation entraîne son homogénéisation d'une part, et repose sur un objectif de divertissement. Dans La société du spectacle, Guy Debord signale que la production artistique ne vise plus qu'à uniquement divertir. Par ailleurs, l'art contemporain s'est aussi développé dans cette société de consommation. À ce titre, Antoine Compagnon explique dans les cinq paradoxes de la modernité, que l'art est devenu une extension de la société de consommation, en marchandant sur la

critique de cette dernière. De son côté, Thierry de Duve, dans au nom de l'aut, montre que l'art contemporain a développé la technique du "n'importe quoi", contraignant l'artiste à suivre ce chemin pour s'inscrire dans le contemporain. Si les politiques culturelles semblent développer une culture institutionnelle soumise à une société de consommation, il existe cependant des frontières, creusées avec la culture étatique.

Développée par Philippe Urjalina comme "l'Etat esthétique", la culture institutionnelle semble être qualifiée d'élitiste. Par exemple, dans je m'en vais, Jean Echenoz met en lumière l'acquisition d'œuvres d'aut par des personnes issues de la classe aisée et bourgeoisie. Cette scission dans la culture dite élitaire se retrouve dans le film Intouchables, lorsque le personnage incarné par Omar Sy visite une galerie d'aut, sans comprendre les œuvres affichées. En plus de cette scission, la culture telle que diffusée par l'Etat peut imposer des frontières territoriales. En effet, dans La République du centre, Pierre Rosanvallon décrit une centralisation de l'activité sociale et culturelle dans les unités urbaines, au détriment des individus qui s'en trouvent en-dehors. Dans ce cadre, la culture ne rassemble plus, mais divise. Enfin, la diffusion culturelle menée par les politiques de l'Etat peut se heurter à des frontières sociologiques. À cet égard, dans Les Héritiers, Pierre Bourdieu et Claude Passeron soulignent que malgré les efforts de diffusion, l'intérêt pour la culture tel que souhaité par André Malraux ne reste réservé qu'aux classes bourgeois. Les classes plus populaires se distancient alors de ce que leur propose l'Etat. Finalement, cette culture institutionnelle semble servir principalement à servir les idéaux de l'Etat, qui l'utilise comme un instrument de soft power.

La diffusion idéologique par la culture, telle que la propagande, est récurrente dans les sociétés. Par exemple, en marge de la guerre en Ukraine, les pays en conflit se mènent une guerre aussi idéologique par le biais de la culture. Plus encore, la culture peut servir à diffuser une pensée ou une idéologie à l'échelle mondiale. À ce titre, dans Contre la pensée unique, Claude Hagège alerte quant à l'homogénéisation de la culture au profit d'une seule, celle des Etats-Unis. Si d'un côté, un Etat peut se servir de la culture pour diffuser son idéologie, il peut

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHÉCAIRE CONCOU

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat : V231NAT1020025 Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : 102 - 0430 Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

aussi décider de l'effacer, notamment au moyen de la censure. Fahrenheit 451 de Ray Bradbury en est un exemple. La culture est supprimée, afin de laisser place à l'idéologie dominante.

Face à ces éléments qui semblent mettre en péril la diversité culturelle et le bien-fondé de l'action de l'Etat dans la diffusion de la culture, il apparaît nécessaire de cultiver la diversité afin de mieux diversifier la culture.

Si les institutions alimentent la diffusion culturelle, elles peuvent toutefois servir de socle au développement d'une diversité. Ainsi, Paul Ricoeur souligne, dans Soi-même comme un autre, l'importance des institutions dans la construction d'une société. Cependant, François de Singly, dans Les uns avec les autres, précise que les institutions doivent uniquement servir de tremplin à l'emancipation des individus. Dans ce cadre, elles doivent permettre à la culture de se diversifier, autant que faire se peut. À l'échelle européenne, par ailleurs, la diversité reste au cœur des politiques. En plus de l'inclure dans sa devise - Unité dans la diversité, l'Union européenne met en place des programmes culturels en vue de promouvoir sa diversité. Par exemple, le prix littéraire européen 3466 vise à récompenser une œuvre afin de contribuer à sa diffusion dans l'espace européen, notamment par le biais de la traduction. De plus, à l'échelle internationale, la diversité culturelle est de plus

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE BIBLIOTHÉCAIRE CONCOURS
Epreuve matière : COMPOSITION
N° Anonymat : V231NAT1020025 Nombre de pages : 8

en plus mise à l'honneur. Ainsi, la Déclaration de Fribourg de 2017, qui inscrit les 8 droits culturels des individus, insiste sur la nécessité de garantir à chacun l'accès à la culture et à protéger la diversité culturelle. Plus récemment, en septembre 2022, le sommet Mondial a permis la signature par plus de 120 pays d'une charte affirmant le statut culturel de bien mondial. À ce titre, la charte accueille l'importance de garantir la diversité culturelle. Dans le cadre de la valorisation de la diversité culturelle, le numérique constitue un acteur clé de cette démarche.

Le développement des outils numériques, et plus particulièrement des pratiques Internet, a favorisé la diversification de la culture. En plus de faire émerger de nouvelles pratiques, telles que les Webtoons, elle favorise le croisement entre plusieurs cultures. Aussi, l'enquête sur les pratiques culturelles des Français de 2018, menée par Olivier Donnat, a montré un accroissement des pratiques culturelles numériques, couplé à un renouvellement des inégalités d'accès. Ainsi, le numérique permet d'encourager l'accès et la diffusion culturelle, en abaisnant davantage les frontières territoriales et sociales. La diversité culturelle ne relève pourtant pas seulement des institutions et du numérique, elle doit être un enjeu considéré par l'ensemble des acteurs de la société.

Dans la perspective de favoriser la diversité culturelle pour mieux diversifier la culture, des initiatives peuvent se développer sur l'ensemble des territoires. Par exemple, le Guide sur le développement culturel en ruralité de Jean-Luc Pouet et Jean-Michel Tebalem met à l'honneur une trentaine d'initiatives de développement culturel dans des zones rurales. Plus encore, des actions hors-les-murs organisées par les collectivités territoriales œuvrent à diffuser la culture. Enfin, de nouvelles formes culturelles peuvent émerger de la culture dite institutionnelle. C'est le cas du musée NIAM d'Hevia di Rosa, qui met à l'honneur les arts modestes, à mi-chemin entre art contemporain, et produits publicitaires.

Lors de sa conférence, Gaëtan Picon a mis en lumière le danger d'un Etat interventioniste dans la diffusion culturelle. En effet, la culture menée par une politique étatique peut permettre d'améliorer l'accès à la culture tout en favorisant la création artistique. Pour se faire, l'Etat peut reposer sur les institutions. Cependant, les politiques culturelles peuvent se retrouver biaiseses par l'idéologie d'un Etat. Dans cette perspective, la culture est d'instrument à la fois pour la domination de son territoire, mais aussi à l'effacement des autres cultures. Finalement, il apparaît indispensable de cultiver la diversité pour mieux diversifier la culture. À l'heure de l'importance de l'inclusion, la transmission de valeurs telle qu'énoncée par Gaëtan Picon n'a jamais été aussi primordiale.

..... /